

Société Anonyme au capital de 62.361.600 euros Siège social : Tour Manhattan, 6 place de l'Iris 92095 PARIS LA DEFENSE 057 505 539 RCS Nanterre

MOTIFS ET MODALITES DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL DECIDEE A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 2 JUIN 2006

ARTICLE 212-4 - 4° ET ARTICLE 212-5- 5° DU REGLEMENT GENERAL A.M.F.

L'Assemblée Générale Mixte du 2 juin 2006 est appelée à se prononcer sur une augmentation du capital social d'une somme de 124.723.200 € pour le porter de 62.361.600 € à 187.084.800 €. La somme de 124.723.200 € nécessaire à cette opération devant être prélevée sur le poste « autres réserves ».

Nombre d'actions émises et parité en cas d'attribution gratuite d'actions :

31.180.800 actions nouvelles d'un nominal de 4 euros attribuées gratuitement à raison de deux actions nouvelles de 4 euros pour une ancienne de 4 euros.

Pourcentage du capital représenté par le nombre d'actions émises :

66,66 %.

Motifs de l'opération :

Doter la société VICAT S.A. d'un capital social plus en adéquation avec ses fonds propres et ceux du groupe.

Admission sur un marché réglementé ou un système multilatéral de négociation :

Les 31.180.800 nouvelles actions feront l'objet d'une demande d'admission pour la cotation sur le marché réglementé de l'Eurolist auprès d'Euronext, de manière à ce qu'il y ait continuité dans la cotation du titre.

Date d'attribution et conditions auxquelles cette attribution est soumise ;

La cotation nouvelle interviendra le 1^{er} septembre 2006. A compter de cette date, les actions nouvelles ainsi créées, assujetties à toutes les dispositions statutaires, seront assimilées aux actions anciennes et jouiront des mêmes droits.

Nature et catégorie des instruments financiers offerts et/ou admis à la négociation :

Actions ordinaires

<u>Droits attachés aux instruments financiers ; restrictions applicable, et modalités d'exercice de ces droits :</u>

Les actions nouvelles créées seront assujetties à toutes les dispositions statutaires, seront assimilées aux actions anciennes et jouiront des mêmes droits dès leur cotation au 1^{er} septembre 2006.